

l'Éveil

Journal de la section de Suresnes et Saint - Cloud du parti communiste

LA FUTURE RÉHABILITATION DE LA CITÉ-JARDINS DANS LE HAUT DE SURESNES



« Ne rien faire aurait été une marque de mépris et d'abandon pour les habitants de ce quartier », affirme M. Boudy, maire de Suresnes. Ce qui est une marque de mépris, c'est de vouloir faire une réhabilitation qui en exclut

les locataires actuels !

Certes, ceux-ci auraient été relogés, mais dans des appartements non réhabilités, seulement « remis au propre » ! Ce qui se fait normalement quand un nouveau locataire entre dans un logement. Et en général, pas terrible !

Lorsque la question a été abordée lors de la réunion publique du 28 janvier 2025 à la cité jardins, il n'était pas question d'un retour des locataires. Il est donc manifeste que HDSH et le maire de Suresnes avaient prévu l'arrivée de nouveaux locataires, voire de propriétaires de catégories « intermédiaires ». Cela justifiait donc des travaux lourds permettant de louer au prix du neuf. **La mobilisation des locataires a fait admettre que ceux-ci pourront intégrer les logements réhabilités.**

En fait, seulement une partie de ceux-ci, et **s'il est acquis que les prix au mètre carré seront identiques, cela ne nous dit rien du prix des charges qui peut être totalement dissuasif d'une possibilité de retour !**

Pour certaines personnes, il n'y aurait aucun souci à se faire : tout serait bien encadré par Hauts-de-Seine Habitat et son personnel.

C'est faire preuve de beaucoup de naïveté.

- Nous savons quelle est la politique des gouvernements successifs sur l'avenir du secteur de l'habitat social,

INQUIÉTUDE OU PAS ?

- Nous connaissons la droite qui dirige le département : c'est un des présidents du conseil général des Hauts-de-Seine (M. Sarkozy) qui a lancé, avec l'appui du maire précédent de Suresnes (M. Dupuy), la vente des logements sociaux ! Depuis, la droite a fait une loi obligeant les communes à vendre une partie du patrimoine social !

- Et nous connaissons l'équipe qui dirige Suresnes depuis 1983. Le logement social est passé de 47 % à 35 %.

Cela doit alerter notre vigilance et notre réflexion sur les opérations de réhabilitation des cités HLM.

Pour les 113 logements du square de la Concorde et de la rue Kellog, dans le document présenté le 3 avril, il est bien indiqué que l'Amicale des locataires aura son mot à dire à chaque étape ; il en sera de même pour les locataires.

Une hausse de loyer de 10 % est prévue (5 % la première année et 5 % la seconde). Nous sommes contre, sans négociations.

Pour les bâtiments de Léon Bourgeois, aucune information sur les documents officiels.

Pour les bâtiments rouges, il s'agit aujourd'hui de 871 logements (113 logements + 758 dont 72 prévus à la vente en BRS). Il y a nécessité d'effectuer de gros travaux pour des raisons thermiques et de conformité.

Aucune notion d'accord n'est prévue dans le document, que ce soit avec les amicales de locataires ou avec les locataires eux-mêmes.

Que des injonctions ! Les locataires devront déménager obligatoirement.

Pour les parties communes, il est vrai que les toits et les caves ne sont pas isolés correctement, les chapeaux de cheminées en nombre ne sont pas remplacés.

Les façades des bâtiments, qui ont subi la réhabilitation précédente (40 ans), n'ont pas été traitées comme il aurait fallu par souci d'économies. Lors d'un de ses derniers conseils municipaux, M. Dupuy, l'ancien maire, l'avait reconnu, alors que je l'avais interpellé sur la question en tant que conseillère municipale. Pour la énième fois, je lui ai demandé d'intervenir auprès d'H.D.S.Habitat pour faire traiter les briques rendues poreuses à l'humidité. Résultats : murs humides et froids dans les appartements, occasionnant des moisissures pour certains logements ! **Un tel traitement peut se faire par l'extérieur sans que cela ne modifie les façades !**

L'électricité n'est plus aux normes pour de nombreux appartements... Beaucoup de vétusté !

Cela ouvre d'autres perspectives sur ce qu'il est nécessaire de faire.

Une partie des appartements n'a aucun besoin de réhabilitation à part ce qui est cité plus haut. C'est pourquoi les habitants posent la question : est-ce que tous les appartements doivent subir ces gros travaux alors que certaines familles payent encore des crédits pour les travaux importants qu'elles ont effectués chez elles ?

Est-ce qu'une autre méthode d'isolation thermique peut être pensée, moins lourde, afin de ne pas demander aux familles de quitter leur appartement ?

En tout état de causes, nous n'acceptons pas que Hauts-de-Seine Habitat profite de cette réhabilitation/restructuration pour provoquer un changement social de population et la réduction du parc réellement social déjà insuffisant au regard des besoins qui augmentent avec les difficultés des gens.

Pour les locataires, s'il doit y avoir augmentation substantielle des charges, celle-ci doit être négociée par l'Amicale des locataires et les locataires eux-mêmes.

Si la réhabilitation se fait néanmoins en milieu vide :

Puisque la réaction des habitants a permis un premier recul, le principe qu'une partie des locataires pourra revenir et occuper une partie des logements réhabilités est acquis.

- Nous voulons savoir quel pourcentage de logements sera réattribué aux anciens locataires ?

- Ce qui compte pour les locataires, c'est la somme à payer en bas de quittance. Nous voulons connaître la réalité des charges : quel pourcentage d'augmentation est prévu ?

- Qu'en est-il du côté financier pour ce retour, qui paye ce 2° déménagement ?

H.D.S. HABITAT nous a chiffré une perte de 20 % de logements sociaux du fait des surfaces perdues par les travaux (indépendamment du fait – que nous refusons – que des logements réhabilités passant en catégorie logements intermédiaires destinés à des gens avec des revenus plus confortables restent statistiquement dans les logements sociaux).

Nous attendons une proposition de reconstruction compensatoire. **Sans compter les 72 BRS ! Inacceptable quand on sait que 2 600 demandes sont déposées chaque année au service logement de la ville ! Cela réduit encore le patrimoine social.** Les BRS doivent être prévus dans des constructions neuves plutôt que dans les « villas » fort chères des promoteurs !



Il est indispensable qu'une autre réunion entre locataires, H.D.S.Habitat et le maire soit organisée pour débattre des questions posées, dont la question de la justification de cette réhabilitation lourde prévue initialement dans le cadre d'un changement de logements sociaux vers logements intermédiaires.

Récapitulons les questions posées :

- N'y a-t-il pas une réhabilitation plus légère sortant ces logements des catégories passoires thermiques sans engager des travaux d'une telle importance ?

- Le % de logements réhabilités qui seront destinés au retour des locataires,

- La question des charges

- la question du paiement du 2° déménagement

- La vente de logements sociaux (BRS) réhabilités avec l'argent public contestée !

Nous restons convaincus que la mobilisation des locataires doit se poursuivre. HDS Habitat doit apporter des réponses collectives et des garanties sérieuses avant le lancement de ces grands travaux de réhabilitation.

Rappel : « Le décret n°2025-206 du 28 février 2025 permet aux bailleurs sociaux qui mènent une opération Seconde vie de rehausser les loyers concernés au niveau pratiqué pour les logements sociaux équivalents neufs, uniquement pour les nouveaux locataires. » Ce qui signifie que Hauts de Seine Habitat a tout intérêt à remplacer les anciens locataires par des nouveaux avec de nouveaux contrats et des loyers bien plus hauts



Jean-Michel Galano

Filière automobile : fabriquons en France des véhicules accessibles

- Alors que les marques françaises se partagent près de 40% du marché hexagonal, dont la majorité pour les deux grands groupes que sont Renault et Stellantis, la part des

constructeurs français dans la production en France est passée de 65% à 18% en l'espace de 25 ans.

- Les constructeurs ont multiplié les implantations dans de nombreux pays pour profiter des bas coûts de la main d'œuvre. **Entre 2006 et 2021, la filière française a ainsi perdu près de 120.000 emplois, soit 40% de ses emplois en France.** Parallèlement, alors que les achats de voitures neuves par les particuliers ont été divisés par deux depuis 1990, les constructeurs ont continué à faire monter en gamme leurs voitures en augmentant les prix, les rendant ainsi inaccessibles à la plupart des consommateurs. La même politique a été suivie avec les voitures électriques.

Ces constats mettent en évidence qu'en dépit des 5.8 milliards d'argent public, celui de nos impôts, qui ont été injectés pour soutenir la filière automobile, celle-ci ne parvient pas à répondre au défi de la relocalisation de la production en France. **La filière continue de détruire massivement des emplois, notamment dans la sous-traitance.** Dans ce début d'année 2025, ce ne sont pas moins de 80 entreprises menacées par des plans de suppression d'emplois, voire par des liquidations. **Le désengagement de Renault dans la fonderie de Bretagne pour délocaliser la production en Turquie, en Espagne et au Portugal, en est une nouvelle et scandaleuse illustration.** La politique industrielle des constructeurs automobiles français met en péril l'ensemble de la filière française.

Auditionné au Sénat, le PDG de Michelin indiquait récemment que les règles de la concurrence en Europe ont été bâties contre les industries locales. Il est temps de sortir de ces règles pour protéger nos industries et nos savoir-faire.

Pour soutenir l'emploi dans cette filière industrielle, les communistes proposent de mettre enfin à l'ordre du jour la construction en France de véhicules bon marché, moins polluants et accessibles à tous. C'est un enjeu d'indépendance nationale et de justice sociale.



Arcelor Mittal supprime 636 emplois en France : c'est toute une filière industrielle qui est menacée.

Le groupe, qui bénéficie depuis des années de millions d'euros d'aides publiques, sabre aujourd'hui dans l'emploi, retarde volontairement les investissements nécessaires à la décarbonation de ses sites, et prépare une stratégie de délocalisation à peine déguisée.

Le PCF dénonce cette trahison économique, sociale et écologique.

Nous refusons que l'avenir de notre industrie soit bradé pour les profits d'un géant mondialisé.

Nous exigeons :

- Un moratoire immédiat sur les suppressions de postes
- La suspension des aides publiques tant que des garanties sérieuses sur l'emploi ne sont pas apportées
- La relance du projet de décarbonation des sites français

Et si nécessaire, la nationalisation partielle ou totale d'ArcelorMittal

Le temps des discours est terminé. Place à l'action pour l'emploi, l'industrie et la souveraineté de notre pays !

Lepen : Jusqu'ici le jugement du tribunal de Paris condamnant Marine Le Pen pour détournement de fonds publics semblait laisser l'opinion publique indifférente.

Il y a quelques jours pourtant un sondage (Odoxa, Public Sénat) signalait que Le Pen (ou son clone) caracolait certes toujours en tête au premier tour de la présidentielle mais - il y a un mais- **au second tour elle était sèchement battue.**

Et ça c'est un peu nouveau car toutes les études des derniers mois la donnaient alors gagnante. Ce n'est qu'un tout petit sondage, tout peut encore advenir. Pourtant depuis le 31 mars, on dirait que quelque chose est en train de bouger, non ?

Gérard Streiff 7/05/2025



Non à l'annexion de Gaza ! La France doit urgemment reconnaître la Palestine

Le gouvernement israélien a annoncé sa volonté d'annexer la bande de Gaza, territoire palestinien, et d'en déplacer les habitants ;C'est une nouvelle grave escalade dans le bafouement du droit international.

Israël avait déjà annexé et colonisé la bande de Gaza de 1967 à 2005, avant de s'en retirer et de démanteler les colonies. À partir de 2007, un blocus est imposé à l'enclave palestinienne, créant des conditions économiques invivables, auxquelles s'ajoutent de fréquentes destructions d'infrastructures civiles.

Depuis un an et demi, les bombardements incessants, l'entrave à l'aide humanitaire, la famine et le blocus autour de la bande de Gaza ont fait plus de 50 000 morts palestiniens, dont une majorité de civils. L'ONU dénonce une crise humanitaire et une politique délibérément cruelle, contraire aux principes humanitaires fondamentaux.

La France, par la voix de Jean-Noël Barrot, condamne le plan d'annexion de la bande de Gaza et admet une infraction avec le droit international.

Au-delà des déclarations, il est urgent pour la France de passer aux actes concrets, en reconnaissant l'État palestinien et ses territoires tels que définis depuis bien longtemps par les Nations unies. C'est de toute évidence un levier important pour faire arrêter l'occupation et les crimes de guerre.

La bande de Gaza fait nécessairement partie de l'avenir du peuple palestinien, le Conseil de sécurité doit le faire respecter.

Le Mouvement jeunes communistes de France est pleinement engagé pour faire grandir la mobilisation et la pression populaires sur le Président de la République, afin qu'il reconnaisse l'État palestinien sans conditions dans les prochaines semaines.

Article publié dans CommunisteS, numéro 1040 du 7 mai 2025.

Fabien Roussel à été interviewé le 6 mai sur la chaîne tv BFM à écouter sur https://youtu.be/jE4OAF1Zo_Y

Naturellement, Fabien Roussel a développé le thème de son nouveau livre qui porte sur le travail avec un salaire qui permet à chacun de vivre correctement.



Le fait est que le travail ne manque pas au regard des emplois non pourvus dans les domaines de la santé et la recherche et de ceux qui risquent de disparaître au gré des délocalisations que dénonce Fabien Roussel. La question des financements des investissements est venue au premier plan avec ce que proposent les communistes visant l'utilisation de l'argent des entreprises et des actionnaires, des nouvelles réponses fiscales et des avances financières nécessaires pour lancer la relance. Il faut discuter de ce qui compte !! Il faut une conférence de financement de la sécurité sociale et des retraites. Taper sur le monde du travail, ça suffit .

A l'ordre du jour :

- faire mieux contribuer les revenus financiers.
- Créer une cotisation additionnelle sur les revenus financiers des entreprises (500 milliards en 2024 !!!)
- Entrer dans une autre relation avec les entreprises en créant une surcotisation sur celles qui taillent dans l'emploi, les salaires et la formation. Le PCF va organiser une campagne à tous les niveaux en ce sens.

Avec le PCF je passe à l'action !



_____ J'adhère au Parti Communiste Français
 _____ Je souhaite recevoir l'Éveil numérique
 _____ Je souhaite recevoir les informations
 générales du PCF

Nom : Prénom :
 Adresse
 Courriel : Tél.

À retourner : PCF Espace Pages 42 bis rue de Verdun 92150 Suresnes
 Tél : 06 44 74 40 87
 Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr ou PCFSuresnes@gmail.com



Pour
accéder au
blog de la
section du
PCF
utiliser ce
QR CODE